MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE STAGE
2026-240464

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° PASS DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 28/11/2026

Intitulé du stage (F/H) :

Chargé de Mission auprès de la Directrice

Monument : Direction du développement culturel et des publics

Localisation : Hôtel de Sully – 62 rue Saint Antoine – 75004 Paris

Missions

Le ou la stagiaire sera chargé.e d'assister la directrice du développement culturel et des publics dans la préparation de l'ensemble de ses RDV, interventions et prises de parole, en rassemblant auprès des collaborateurs de la direction tous les éléments nécessaires, en rédigeant des notes de synthèse le cas échéant

Activités principales

- Assurera une veille sur des sujets pouvant concerner la direction (art et culture, médiation patrimoniale, etc) ;
- Rédigera des notes, fiches et synthèses sur tout sujet pouvant concerner la direction, et en réalisera une mise en page adaptée et documentée ;
- Préparera les dossiers nécessaires aux RDV, réunions, déplacements, et interventions, incluant des éléments de langage

Profil recherché

Etudiant.e en Master de sciences politiques, gestion des institutions culturelles, du développement culturel ou de la médiation culturelle

Compétences techniques :

- Bonne connaissance du monde culturel et patrimonial
- Bonne connaissance de l'organisation institutionnelle française, et notamment du Ministère de la Culture
- Excellentes capacités rédactionnelles

Savoir-être :

- Rigueur
- Excellent sens de la méthode et de l'organisation
- Esprit de synthèse

Environnement professionnel :

Les Monuments Nationaux (MN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.
Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Présidé par Marie Lavandier, les Monuments Nationaux est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de libraire boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, les ***Monuments Nationaux*** *sont un acteur de solidarité patrimoniale.*
L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.
Les Monuments Nationaux assurent également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. L'établissement contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.
Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, ….
Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Les Monuments Nationaux, disposent du double label :
« Label Egalité Professionnelle » *et le* ***« Label Diversité »*** *L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*
Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

La Direction du développement culturel et des publics (DDCP) *propose et met en œuvre la politique culturelle du Centre des monuments nationaux. Elle assure à ce titre la construction d'une programmation artistique et culturelle sur mesure, adaptée à l'établissement et à la diversité des sites gérés par le CMN, afin de valoriser et animer les monuments, d'attirer de nouveaux publics, d'entretenir ou de construire des liens entre tous les types de création artistique et le patrimoine, et pilote la production d'un certain nombre d'évènements.*

La Direction porte également la politique des publics et, à ce titre, veille à la recherche de formes innovantes de médiation et d'animation du patrimoine, pour permettre aux publics de poser un nouveau regard sur les monuments et coordonne une stratégie d'ouverture à tous les publics.

Environnement professionnel :

Tuteur : *Hélène Amblès, Directrice de la DDCP*
Liaisons hiérarchiques : *Directrice de la DDCP*
Liaisons fonctionnelles : *Ensemble des agents de la DDCP*

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :
Stage conventionné uniquement
Période de **5 mois**, à pourvoir à compter de **janvier 2027.**

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires à envoyer **au plus tard le 28 novembre 2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines des Monuments Nationaux via l'adresse mail suivante en précisant la référence de l'offre : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement : Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.